



Années soixante : le patrimoine n'est pas encore un article d'exportation à Beyrouth

Éric Verdeil

► **To cite this version:**

Éric Verdeil. Années soixante : le patrimoine n'est pas encore un article d'exportation à Beyrouth. Lettre d'information de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth et la reconstruction - CERMOC, Beyrouth, 2001, n14, pp.28-32. <halshs-00002824>

HAL Id: halshs-00002824

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00002824>

Submitted on 10 Sep 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année soixante : le patrimoine n'est pas encore un article d'importation au Liban. Réflexions préliminaires sur les temporalités de la construction de la notion de patrimoine urbain. Eric Verdeil

Version non définitive de la note parue dans la lettre d'information de l'ORBR n°14, 2002, pp.28-32

Pour un certain nombre de jeunes professionnels architectes ou urbanistes au Liban, et même au delà de ces cercles professionnels, le thème du patrimoine paraît revêtir l'évidence d'une cause juste. Elle autoriserait ainsi des prises de positions ou des *happenings* contre les décisions contestées de propriétaires de détruire leurs immeubles ou contre la décision politique de faire sortir de la liste les protégeant une série d'immeubles classés. Mais le thème du patrimoine n'est apparu que récemment dans le débat public, à l'occasion des controverses suscitées par le projet de reconstruction du centre-ville de Beyrouth. Loin de revêtir une signification univoque, la notion prend une acception à géométrie variable en fonction des intérêts des protagonistes qui l'utilisent¹. Dès l'époque du débat autour du centre-ville, on pouvait néanmoins identifier un groupe de professionnels qui se retrouvaient sur une définition minimale du patrimoine reposant sur l'identification d'« ensembles urbains » et non pas sur une collection de « belles demeures ». La question du contenant, c'est-à-dire du tissu de relations sociales qui donne vie à ces ensembles, restait en revanche ouverte. Pour donner de la légitimité à cette conception du patrimoine, ce groupe d'opposants à la société SOLIDERE se référait fréquemment au précédent constitué par les études de l'APUR pour le centre-ville en 1977, qui avaient pour objectif assumé la mise en valeur de la « ville méditerranéenne ».

Le but de ces réflexions n'est pas de revenir en détail sur le contenu patrimonial effectif de ce projet de reconstruction de 1977². Alors qu'il peut être considéré comme le vecteur d'une « idéologie » d'importation, il s'agit plutôt de saisir ce qu'il en était de la conception du patrimoine urbain avant cette date, en particulier au sein du milieu des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, à priori les premiers concernés. Nous proposons ici un bref sondage dans les débats urbanistiques du début des années soixante au début des années soixante-dix, période fondatrice sur le plan institutionnel et réglementaire de l'urbanisme libanais. Il s'agit aussi d'un moment fondateur pour une génération de professionnels qui font aujourd'hui, ou du moins qui faisaient jusqu'à récemment, autorité dans le milieu, de Henri Eddé à Pierre el-Khoury en passant par Assem Salam. Sur le plan méthodologique, il a paru opportun de chercher à cerner également l'influence potentielle des vecteurs supposés d'importation des nouvelles normes d'aménagement que sont l'IRFED et l'urbaniste Ecochard, principaux inspirateurs de la politique d'urbanisme lancée à l'époque de Chehab et dont l'héritage est très largement pérenne aujourd'hui.

L'idée principale de cette brève note est que, jusqu'au début des années soixante-dix, le patrimoine n'est pas un article d'importation. Il s'agit donc de dater plus précisément la diffusion de cette notion. Ce n'est assurément pas, en soi, un point d'une grande nouveauté - le contraire le serait bien plutôt. Cependant, face à l'idée d'une manipulation principalement opportuniste de la notion, mieux cerner la temporalité de sa construction temporelle, c'est poser de manière moins instrumentale la question des processus de patrimonialisation qui sont à la base des revendications pour la défense et la protection du patrimoine.

¹ Voir Nabil Beyhum, « Les enjeux de la préservation du patrimoine. Beyrouth 1990-1997 », in *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Beyrouth, Tours, ALBA-URBAMA, 1999, pp.197-211. Il a été rendu-compte du colloque ayant mené à ce livre dans la Lettre d'information n°8 de l'ORBR.

² Voir à ce sujet George Arbid, introduction à Pierre el-Khoury ; et notre contribution à Jade Tabet et alii, *Portrait de ville : Beyrouth*, Paris, Institut français d'architecture, 2001, pp. , pp.45 et suiv.

Quel legs d'Ecochard ?

Dans les travaux des deux principales missions d'expertise en matière d'aménagement urbain au Liban dans les années soixante, celle de Michel Ecochard et celle de la mission IRFED, la question du patrimoine apparaît comme tout à fait secondaire pour ne pas dire absente. Les termes dans lesquels elle est formulée indique des préoccupations essentiellement centrées sur les monuments historiques, notion qui comprend les vestiges archéologiques comme les traces médiévales, franques et musulmanes. L'architecture vernaculaire semble en revanche largement négligée.

Michel Ecochard est appelé à réaliser trois plans d'aménagement de municipalités, ainsi que diverses missions pour l'aménagement du grand Beyrouth. Laissons provisoirement de côté les travaux sur Beyrouth, avant d'y revenir. Ecochard a réalisé des études concernant Sayda, Jounieh et Byblos, respectivement en 1956-58, et 1959-60 pour les deux dernières. Il s'agit de trois petites villes littorales dans lesquelles on s'attache aujourd'hui à remarquer la présence d'un patrimoine architectural et urbain spécifique et différencié³. A Sayda, on trouve en effet une médina très remarquable, non seulement pour ses monuments (mosquées et khans) mais aussi pour son ensemble de souk couvert⁴. Dans le plan Ecochard, cette zone a été particulièrement étudiée par Amine Bizri, architecte natif de l'endroit⁵. Elle fait l'objet d'un recensement de ses monuments, détaillés sur une carte spécifique. Ils sont protégés en tant que monuments singuliers. Le règlement de la zone prévoit des curetages pour les mettre en valeur, et envisage de nombreuses destructions et rénovations. Dans l'ensemble, cette zone est considérée comme particulièrement insalubre et seule la destruction semble en mesure de répondre à ce problème, comme l'indique cet extrait: « Il est évident que la majorité des maisons restant encore en ville n'ont aucune valeur au point de vue construction et encore moins au point de vue habitat. Laissons toutefois, après cette importante saignée proposée, la ville reprendre son équilibre et se réorganiser sur des bases économiques relativement différentes. ⁶ ». Les propositions de réaménagement incluses dans le plan se traduisent par des esquisses architecturales d'inspiration très modernistes, rompant totalement avec l'échelle et le style de la médina. Ce premier exemple, sur un site aujourd'hui considéré comme remarquable pour son tissu arabe ancien, illustre donc les limites de l'approche patrimoniale à l'époque.

Les deux autres plans permettent quant à eux de souligner l'indifférence d'Ecochard et de ses équipiers à l'égard de constructions d'architecture vernaculaire. A Byblos, comme à Jounieh, le problème majeur est celui du passage de l'autoroute. Dans ces deux cités, le tourisme constitue une préoccupation et apparaît comme un levier de développement pour l'avenir. Dans les deux cas, l'organisation de l'extension et la réorganisation des centres accaparent également l'attention des urbanistes. A Byblos, le patrimoine est abordé essentiellement par le biais du champ de fouilles et de la citadelle. De ces deux éléments, c'est le premier qui semble être considéré comme le plus important, puisque la texte du règlement indique qu'on pourra éventuellement détruire certaines parties du souk « médiéval » si la nécessité s'en fait sentir d'un point de vue archéologique. Toutefois, la cité « médiévale » elle-même, située entre la

³ Deux des trois cités, ainsi que Tripoli, Baalbek et Tyr, font aujourd'hui l'objet d'études financées par la Banque Mondiale sur la mise en valeur par le tourisme de leur patrimoine urbain, ainsi que Tyr et Baalbek.

⁴ Voir *Madina, cité du monde*, numéro spécial sur Sayda, sous la direction de Eric Bachy, Paris, 1997, 174 p.

⁵ Voir à ce sujet Marlène Ghorayeb, L'intervention de Michel Ecochard : projets et réalisations », in *ibidem*, op.cit., pp.71-81 Une riche iconographie illustre le propos.

⁶ Saïda et sa région, problèmes d'aménagement, par MM. Ecochard, Thurnauer, Riboulet et Bezri, avec la collaboration de P. Mas et P. Peletier, 1958, p.12.

citadelle et le port, et comprenant notamment l'église Saint-Jean, fait l'objet d'une réglementation spéciale. Mais rien ne concerne directement le tissu d'époque ottomane.

A Jounieh, l'euphorie naissante autour de la vocation touristique de la baie (casino, pèlerinage, plaisance et plages) ne laisse par contre aucune place aux idées de préservation. L'ensemble linéaire de maisons libanaises ne fait l'objet d'aucune protection spéciale, et s'il est épargné, c'est exclusivement parce que les prix fonciers y sont trop lourds pour autoriser l'opération de construction d'un nouveau centre (qui sera localisé plus au nord, près de l'actuel stade, à travers une ambitieuse opération de remembrement). Le règlement de la zone dite « urbaine » autorise toutefois les constructions de R+3, voire R+5 si l'immeuble est équipé d'un ascenseur. Autant dire qu'il constitue quasiment un encouragement à la démolition du site.

De ces trois expériences, on peut tirer, sous réserve d'un examen plus approfondi, quelques conclusions provisoires. Si Ecochard, lors de son passage en Syrie dans les années trente, avait avec Jean Sauvaget et d'autres, joué un rôle important dans la « découverte », par le Mandat français, du patrimoine monumental musulman, son approche de la question ne semble guère avoir évolué depuis cette date. Une étude plus approfondie de son œuvre permettrait de détailler ce point, en particulier en considérant ses travaux postérieurs à Damas et en Iran (à Meshed et à Téhéran). En second lieu, étant donné l'aura et l'influence d'Ecochard, il faut s'interroger sur la réception de ces conceptions par une génération de techniciens, et d'abord ses collaborateurs locaux, membres de son bureau (Jean Eddé, Rachid Bejjani, Grégoire Sérof) ou associés (Amine Bizri, Henri Eddé...) qui seront appelés à exercer des responsabilités importantes dans le domaine de l'urbanisme dans les deux décennies suivantes.

Ecochard et les professionnels locaux

L'articulation des idées d'Ecochard et de celles des architectes locaux ne trouve sans doute de meilleure illustration que le projet de restructuration des zones de Ghalghoul et de Sayfi, entamé en 1963-64. Les études particulières des deux zones furent confiées par le Conseil exécutif des Grands projets de la ville de Beyrouth à deux équipes libanaises, Assem Salam et Pierre el-Khoury traitant Ghalghoul, Nabil Tabbara, Raymond Daoud et Raymond Issa, Sayfi. A Ecochard et son compère japonais Banshoya revenait la responsabilité d'assurer la coordination de l'ensemble, sur le plan circulatoire et sur celui du traitement des espaces publics. Il est tout à fait symptomatique de lire sous la plume des urbanistes ce jugement lapidaire, exemplaire de l'idéologie de l'époque : « Le quartier actuel dont la majeure partie des constructions ont entre 30 et 60 ans environ, ne contient pratiquement rien du point de vue architectural qui puisse retenir l'attention. Il se peut toutefois, qu'au moment des travaux, les fouilles permettront la mise à jour de vestiges intéressants qui viendront enrichir le patrimoine archéologique de la capitale encore pauvre malgré son ancienneté⁷ ». On retrouve exactement l'idée précédemment mise en évidence chez Ecochard.

Quant aux aménagements proposés, ils s'inscrivent dans un monumentalisme architectural indifférent à l'environnement urbain. Cela est vrai aussi bien des ensembles de buildings proposés par les deux équipes d'architectes, caractérisés par un système de dalles et une verticalité vertigineuse des tours (33 étages proposés, sur la base d'un coefficient d'exploitation de 6), que du traitement des espaces publics (cf. document). La proposition par Ecochard de l'aménagement d'un lien entre les deux zones de rénovation conduit à mettre en valeur la cathédrale maronite. On retrouve là un réflexe monumentaliste, tendant à inscrire une forme de continuité de la tradition au sein de l'espace de la mise en scène de la modernité chehabiste : « Il a semblé que la réunion de ces deux places [celle des Martyrs et celle de Riad

⁷ CEGPVB, *Rénovation de la zone Ghalghoul*, Assem Salam et Pierre el-Khoury urbanistes, p.2

al Solh, limitrophe de Ghalghoul] pouvait alors créer un ensemble qui, par sa dimension et sa noblesse, deviendrait tout naturellement le centre de la capitale internationale de la Méditerranée qui s'appelle Beyrouth. »⁸

La scène architecturale et urbanistique est tellement dominée par Ecochard que ses idées paraissent influencer les jeunes architectes locaux pour qui les projets du chehabisme constitue les premières occasions d'accéder à la commande. Il convient toutefois de relativiser cette idée d'un unique maître à penser, puisque des individus dont la formation ou les idées ne devaient rien à ce dernier professaient des convictions très similaires. Un bon exemple est offert par le cas de l'architecte-urbaniste d'origine palestinienne Saba Shiber, de formation anglophone, revenu à Beyrouth depuis 1956 à l'occasion du tremblement de terre de Jezzine pour travailler dans l'Office de la reconstruction nationale. Après cette expérience, il fait partie des premiers associés des sociétés de consultation *Dar al Handasah* puis *Associated Consulting Engineers*. Propagandiste de l'urbanisme moderne appliqué aux métropoles arabes, il est l'auteur de nombreux articles dans la presse, et propose de son propre chef consultations et avis. Il est conduit à évoquer à plusieurs reprises, en ce début des années soixante, la question du centre-ville de Beyrouth, qui devient un enjeu d'urbanisme important. Le constat qu'il formule est que ce dernier a été relativement épargné par la spéculation, en comparaison avec le reste de la ville municipale, ce dont il se félicite. Toutefois, sa satisfaction n'a guère à voir avec la préservation du tissu ancien. Elle vient plutôt du fait que, non encore touché par la densification qui caractérise le reste de la ville, ce centre fait encore figure à ses yeux de territoire vierge qu'il est encore possible de remodeler en respectant les canons de l'urbanisme modernes : verticalité, dégagement des espaces au sol, circulations séparées sur de grands axes !⁹

A travers ces deux exemples d'architectes urbanistes « locaux », par opposition à la figure tutélaire d'Ecochard, il est perceptible que la domination idéologique du Mouvement moderne ne laisse guère de place à la prise en compte d'un patrimoine urbain, au delà de quelques monuments.

Du tourisme au patrimoine

Alors que cette tendance persiste sur la scène locale au moins jusqu'au début de la guerre, nous voudrions toutefois suggérer quelques pistes qui montrent l'existence sinon d'une pensée alternative, du moins de variations et de nuances qui constituent des facteurs d'évolution dans l'élaboration de la notion de patrimoine.

Le thème du tourisme constitue une première entrée à prendre en compte, et les travaux de la mission IRFED¹⁰ en sont un jalon essentiel. Les travaux de cette mission ne portaient pas directement sur l'aménagement urbain : ils comportèrent, durant les années 1959 et 1961, une vaste enquête sur les niveaux de vie au Liban et sur les niveaux d'équipement, puis de fin 1961 à 1964, la rédaction et le chiffrage d'un plan de développement. Autant dire qu'il s'agit d'un matériau moins riche et *a priori* moins porteur que les études menées par Ecochard, pour y repérer des éléments portant sur l'émergence d'une notion de patrimoine. Néanmoins,

⁸ CEGPVB, ... Il n'est pas certain que le caractère idéologique de ce projet ait été parfaitement perçu par l'urbaniste français, mais il saute aujourd'hui aux yeux, alors qu'il est question de construire, entre la place des Martyrs et la même cathédrale maronite, une immense mosquée.

⁹ Voir en particulier : « Beirut's Central Business District », 1^{er} mai 1962, et « Saving the Heart of Beirut », 20 juillet 1962, in the Daily Star, publiés in Saba George Shiber, *Recent Arab City Growth*, Kuwait Planning Board, 1968, 830 p. Voir le chapitre XXIII : The Egregious Lessons from Beirut : In the Press.

¹⁰ L'Institut de recherche et de formation en vue du développement, dirigé par le père Lebret, fut le principal conseiller du président Chehab pour les questions relatives au développement du pays entre 1959 et 1964. Au delà d'un état des lieux de l'économie et des régions libanaises sans précédent, il proposa de nombreux plans sectoriels de développement.

l'identification par la mission de problèmes généraux relatifs d'une part à l'urbanisme et d'autre part au développement touristique invite à se demander si la question patrimoniale est abordée.

La réflexion sur le développement touristique au Liban y paraît particulièrement novatrice et rompt, dans l'identification des « ressources » touristiques, avec les discours ambiant : en plus des traditionnels et prestigieux vestiges archéologiques et des quelques sites naturels (Les Cèdres, Yammouneh, etc) et des villages d'estivage du Metn et du Kesrouan, la mission propose en effet l'organisation de deux pôles touristiques balnéaires hors de l'orbite beyrouthine : Jbail et Rmailé. Ces deux pôles sont en outre considérés comme des têtes de circuits associant les sites montagnards et archéologiques des parties nord et sud du pays. Dans ces circuits, Tripoli et Sayda sont considérées comme des étapes, en particulier au nom de leur tradition artisanale et de leur patrimoine monumental. C'est donc dire que ce patrimoine musulman est en partie constitué comme objet touristique, et non pas seulement comme témoignage important pour l'histoire (de l'art), ou même comme vecteurs identitaires pour les sociétés locales. Néanmoins, l'analyse ne va pas jusqu'à identifier des ensembles urbains patrimoniaux.

Dans les années qui suivent, quelques évolutions mineures témoignent probablement que quelque chose est en train de se passer concernant le patrimoine, sans que la question ne devienne pour autant un enjeu social majeur.

En premier lieu, il faut citer un texte de Assem Salam qui se présente comme une réflexion comparée sur l'architecture occidentale et l'architecture orientale, plus spontanée, plus fonctionnelle, et finalement plus libre à l'égard du rationalisme¹¹. Si cet article doit surtout être lu comme un manifeste en faveur d'une architecture se dégageant des canons du mouvement moderne, et illustrant une forme de culturalisme panarabe¹², il constitue néanmoins un signe parmi d'autre du rejet de l'universalité du modèle moderniste propagé par Ecochard, ce qui n'est pas sans intérêt en ce qui concerne une éventuelle réhabilitation des tissus anciens.

Second élément : la fondation en 1965 d'une Association pour protection et la sauvegarde des anciennes demeures. Cet épisode bien connu doit principalement à la mobilisation de personnalités appartenant au patriarcat urbain, recruté au sein de grandes familles grecque orthodoxe et sunnite, comme Lady Sursock Cochrane et Assem Salam, encore lui. Parmi les premiers membres de cette association, il faut mentionner aussi l'architecte Mitri Nammar, alors directeur général des bâtiments publics et directeur général de l'urbanisme à partir de 1967. L'association, très largement mondaine, est néanmoins le lieu où naissent et surtout se diffusent diverses expériences et réflexions autour du patrimoine. L'évènement que constitue la publication en 1966, par ses soins, du livre de Liger-Belair et Kalayan *L'habitation au Liban* est bien connu. Le jeune architecte belge a succombé aux charmes du Liban au cours d'un classique voyage en Orient. Il s'attache à l'architecture vernaculaire, dont il tente de retracer la généalogie¹³. Dans les années suivantes, il anime dans la revue *Al Mouhandess* la rubrique « Liban d'hier » sur cette architecture vernaculaire, en particulier analysée dans les bourgs et villages du Liban. La mise en évidence de tissus d'architecture remarquablement

¹¹ Assem Salam, « Architectural expression and Handling in the East and in the West (Condition in the XXth Century) », International Union of Architects, Colloquium Orient-Occident, Beirut, 1966, républié in *Al I'mâr wa Al musalahat al 'âmmat*, Beirut, Dar Al Jadid, 1996, pp.79-84.

¹² Voir Jade Tabet, « From Colonial Style to Regional Revivalism : Modern Architecture in Lebanon and the Problem of Cultural Identity », in Rows P., Sarkis H., eds, *Projecting Beirut, Episodes in the Construction and in the Reconstruction of a Modern City*, pp.94-104..

¹³ Harotune Kalayan et Jacques Liger-Belair, *L'habitation au Liban*, Beyrouth, APSAD, 1966. Une réédition vient de voir le jour chez Dar an Nahar.

cohérente constitue probablement un jalon dans l'identification de tissus urbains patrimoniaux¹⁴.

Cette expérience trouve à Jounieh une reconnaissance partielle de la part des autorités. Selon le témoignage de Liger Belair, le président Chehab lui avait demandé, dès 1963 ou 1964, de travailler à la protection du souk de cette bourgade côtière à laquelle une destination touristique était promise. Mais cette première tentative n'aboutit pas. Toutefois, une nouvelle tentative a lieu en 1968-69. Lors d'un séminaire organisé puis par la DGU, alors justement dirigée par Mitri Nammar, un projet de développement patrimonial est proposé pour la baie de Jounieh¹⁵. Avec Jacques Liger-Belair, un autre protagoniste est l'avocat polygraphe Hyam Mallat, chargé des études économiques. Le parti développé est de faire du centre du vieux Jounieh avec ses maisons libanaises traditionnelles un lieu d'animation touristique. Ici, c'est donc un patrimoine architectural vernaculaire, dont la valeur tient à sa qualité d'ensemble, qui se voit attribué une valeur nouvelle et qui justifie une protection. C'est aussi, avec la contribution de Hyam Mallat, l'idée que ce patrimoine est un atout économique à valoriser qui est avancée et justifiée par une démonstration économique. Au delà de cette publication, l'idée n'aura pas de suite directe, suite, semble-t-il, à la réticence des propriétaires à aller plus loin¹⁶. A travers cette expérience, première tentative d'identification et de reconnaissance du patrimoine urbain au sein d'une opération d'urbanisme, il paraît possible d'indiquer qu'au sein de la profession de nouvelles attitudes se font jour à l'égard des tissus anciens des villes libanaises. Elles sont liées à la fois à un regard nouveau porté depuis l'étranger sur l'architecture du pays, à une revendication identitaire locale qui se fait jour au sein de la haute bourgeoisie beyrouthine et à une réflexion sur le développement du tourisme comme principale ressource économique du Liban, dont on trouve d'ailleurs d'abondants témoignages dans *Al Mouhandess*. Si le patrimoine n'est pas encore un article d'importation, ce dont le schéma de l'APUR sera le premier jalon, des changements d'attitudes au sein du milieu des architectes commencent, en cette fin des années soixante, à apparaître, qui contrastent fortement avec le dogmatisme moderne de la mouvance d'Ecochard.

Dans ce mouvement, on retrouve bien sûr les différents canaux de la patrimonialisation identifiés par Mercedes Volait, en particulier la mondialisation (des trajectoires professionnelles et des références) et la touristification¹⁷. Toutefois, les évolutions locales, qui ne sont bien sûr pas indifférentes à cette multiplication des références culturelles, sont également des éléments essentiels, qui nuancent l'idée d'une simple importation. Par ailleurs, en reportant en aval de la guerre et de la reconstruction l'origine de cette patrimonialisation, il nous semble qu'une telle réflexion permet de mieux dissocier les rythmes de la construction culturelle de ceux de l'instrumentalisation politique, qui représente un élément bien sûr essentiel mais pas unique de cette élaboration.

¹⁴ Jacques Liger-Belair, « Le Liban ancien : le souq de Batroun », *Al Mouhandess*, n°16, octobre 1969, pp.20-23 ou encore « Liban d'hier : la mise en valeur du souq el khayatine à Tripoli », *Al Mouhandess*, n°18, septembre 1970.

¹⁵ Direction générale de l'Urbanisme, *Etude générale d'aménagement de la baie de Jounieh*, 1969.

¹⁶ Il est étonnant de constater que le projet proposé par J. Liger Belair en 1998-99 à la direction générale de l'urbanisme reste très fidèle à cette première esquisse. Voir à ce propos la lettre d'information de l'ORBR n°12, pp.23-25.

¹⁷ Mercedes Volait, « Colonisation, mondialisation et patrimonialisation de l'espace bâti dans les villes du Monde arabe », in *Questions sur le patrimoine ...*, op.cit., pp.29-50.